

Premier mai 2011 :

L'UNSA manifestera dans toute la France

Pour l'UNSA, c'est une journée de solidarité internationale, européenne et nationale.

Nous manifesterons pour exprimer notre soutien aux peuples des pays arabes qui se sont soulevés pour leur dignité et leur liberté.

Nous manifesterons pour exiger une politique de croissance et d'emploi dans toute l'Europe, comme le revendique la Confédération Européenne des Syndicats.

Nous manifesterons aussi pour affirmer nos revendications en France.

Pour l'UNSA, les priorités sont l'emploi, les salaires, la protection sociale, la lutte contre les discriminations. L'UNSA réaffirme aussi ses valeurs de solidarité contre la référence à « la préférence nationale ».

Un texte intersyndical est en préparation qui devrait aboutir le 9 avril.

Dans toute la France, nous participerons aux cortèges intersyndicaux.

28 avril : journée à l'initiative de l'OIT

Concernant la journée du 28 avril, pour l'amélioration des conditions de travail et la reconnaissance de la pénibilité, les organisations syndicales CGT – CFDT – FSU – Solidaires - UNSA appellent leurs organisations à se mobiliser dans les territoires et les secteurs professionnels, sur la base de leur déclaration commune et à organiser des actions : rassemblements, conférences de presse, débats avec les salariés...

Si t'as pas de syndicat, va à l'UNSA...

Du 04 au 08 avril les militantes et militants des unions départementales et régionales de l'UNSA vont aller à la rencontre des salariés pour leur présenter l'UNSA et l'importance de se syndiquer. Il s'agit durant cette semaine de travailler au développement de l'UNSA autour de quatre thèmes : la syndicalisation, présenter une liste UNSA aux élections professionnelles, votez UNSA, créer une section syndicale. Un tract spécifique a été élaboré pour ces opérations de tractage massif. Vous pouvez le retrouver en téléchargement sur : <http://www.unsa.org/?Les-tracts-2011.html>

Pour organiser une campagne de notoriété UNSA dans votre entreprise, votre administration, vous pouvez prendre contact avec developpement@unsa.org

Les décrets sur la pénibilité au travail sont parus au JO

Le 31 mars, le ministère du Travail a publié au Journal Officiel deux décrets sur les modalités de la mise en œuvre du dispositif de retraite anticipée en raison de la pénibilité au travail et un décret relatif à la définition des facteurs de risques professionnels.

Un arrêté fixe la liste de référence des lésions consécutives à un accident du travail et identiques à celles indemnisées au titre d'une maladie professionnelle.

L'UNSA constate que ces textes finalisent les mesures précédemment annoncées et contre lesquelles elle s'était déjà élevée telle la durée d'exposition fixée à 17 ans.

L'UNSA considère que la « compensation de la pénibilité » présentée dans ces textes législatifs ne répond pas aux revendications des salariés d'obtenir une réelle réparation de la pénibilité qu'ils subissent tout au long de leur carrière.

Elle rappelle que seule une prévention efficace et menée dans le cadre d'une évaluation des risques professionnels au sein des entreprises, qui vise à l'amélioration des conditions de travail, permettra de résoudre la question de la pénibilité à long terme.

Un plan d'urgence pour la Justice

L'UNSA Justice, première organisation syndicale du ministère de la Justice, a participé à la manifestation organisée le 29 mars dernier à Paris pour exiger un plan d'urgence pour la Justice. Le collectif à l'origine de cette initiative compte 27 organisations dont des syndicats (USM, 1er syndicat de magistrats) et des associations professionnelles.

Il a approuvé une déclaration qui affirme que « La Justice est en danger ». Après avoir rappelé que les 9 et 10 février, il a exprimé avec force son combat pour un service public de la Justice de qualité, le collectif constate que le Garde des Sceaux n'a pas pris la mesure de la crise que traverse la Justice. Il est désormais indispensable que ce dernier apporte des réponses et ouvre des négociations à la hauteur de la gravité de la situation.

Oui à l'augmentation des salaires dans la Fonction publique !

Depuis janvier 2011, sept organisations syndicales de la Fonction publique ont lancé une pétition sur les salaires. Cette action forte vise, grâce à la mobilisation des agents publics, à obtenir du gouvernement une vraie réponse à nos revendications sur les rémunérations.

La pétition est disponible en ligne et peut être signée sur le site : <http://salairesfonctionpublique.fr>

Résultats d'élections professionnelles

L'UNSA représentative dans les magasins CASINO !

Après les élections du magasin Géant Casino de Plan de Campagne (13) au cours desquelles l'UNSA a obtenu deux sièges sur quatre dans le collège « employés » (un siège pris à FO), l'UNSA a dépassé le seuil des 10% dans la filiale « magasins » avec 10,35% des voix (contre 5,61% en 2009). De nouvelles implantations (Bagneux, Bagnolet, Reuilly, Clermont...) vont encore augmenter ce score.

Ce résultat vient compléter la représentativité déjà acquise dans la filiale « Entrepôts » (UNSA 14,37%) et celle « Cafétérias » (20,24%).

Autres résultats d'élections

Centre François Baclesse (14) : dans cette clinique privée, l'UNSA remporte 39,15% des voix (trois sièges sur 8 au CE) devant FO et SUD (29,08% chacun).

Alliade Habitat (69) : dans cette entreprise de 518 salariés, 274 salariés se sont exprimés au premier tour, l'UNSA arrive en seconde position avec 23,36% derrière la CGT (31,02%) mais devant FO (19,34%). La CFTC (1,82%) n'est plus représentative, la CGC reste représentative dans le collège « cadres ».

Association Championnet (75) : dans cette association de 27 salariés, l'UNSA remporte les deux sièges de DP.

BTL Transports (80) : dans cette entreprise de transport routier basée à Amiens employant 205 salariés, l'UNSA, présente pour la première fois, arrive en tête avec 58 voix (29,74%).

Aviapartner (69) : lors du premier tour des élections CE et DP, le SNMSAC UNSA (mécaniciens au sol) a obtenu 27% des voix (47 sur 178 suffrages exprimés). Faute de quorum, un second tour se tiendra.

Express Packaging (62) : l'UNSA emporte un siège à la délégation unique du personnel dans le collège « ouvriers et employés » avec 18 voix sur les 54 suffrages exprimés, les trois autres sièges allant à la CGT.

Enseignement supérieur et recherche : l'UNSA confirme sa première place

La fédération UNSA Éducation conforte sa première place d'organisation des personnels de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, à l'élection du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (CNESER). Dans un contexte marqué par l'accroissement du corps électoral et du nombre de votants en raison, notamment, de l'intégration des IUFM dans les universités, les listes présentées par la fédération UNSA Éducation et ses syndicats de l'Université et la Recherche (notamment A&I, SNPTES, Sup'Recherche) ont globalement gagné 1.820 voix (dont plus de 1400 chez les personnels Biatoss

L'UNSA Éducation et ses syndicats de l'Université et la Recherche (notamment A&I, SNPTES, Sup'Recherche) ont globalement gagné 1.820 voix (dont plus de 1400 chez les personnels Biatoss), ce qui représente la plus forte progression en voix.

Au total, l'UNSA a obtenu 10.053 voix sur les 38.833 suffrages exprimés, soit 25,9%, devant la FSU (21,5%), la CFDT (14,75%) et la CGT (13,56%). FO (7,98%) ne passe pas la barre des 10%.

Le détail sur le site d'UNSA Éducation :

<http://www.unsa-education.org/modules.php?name=News&file=article&sid=1718>

Assemblée plénière de la CNCDH

L'UNSA, en tant que membre de la CNCDH, a participé, le 31 mars 2011, à son Assemblée plénière. Deux projets d'avis ont été inscrits à l'ordre du jour, l'un sur le projet de loi relatif aux droits et à la protection des personnes faisant l'objet de soin psychiatrique et aux modalités de leur prise en charge, l'autre sur l'action humanitaire.

En ce qui concerne le projet d'avis sur l'action humanitaire, la CNCDH insiste sur le concept de sécurité, auquel la France adhère, et qui vise notamment l'assistance et la protection des personnes et des communautés dans le respect des principes humanitaires qui doit être constamment rappelé et défendu par notre pays. Dans chaque situation de crise, les droits de l'homme sont bafoués. Par conséquent, la CNCDH demande le renforcement de la place des droits de l'homme dans les différents phases de l'action humanitaire.

L'UNSA a voté favorablement les deux avis qui ont été adoptés.

<http://www.cncdh.fr/>